



1- Le contexte de cette composante de l'Accord-Cadre France-UICN

La **biodiversité** (terme qui englobe la diversité et la variabilité des formes de vie sur terre ainsi que des milieux dans lesquels ils se déploient) et les **services écosystémiques** qu'elle sous-tend sont le support de la vie sur terre. C'est aussi le substrat sur lequel s'appuient nos systèmes économiques et n

3- Un Accord-Cadre pour mieux mobiliser tous les partenaires

Dans les Accords-Cadres précédents, la France a déjà coopéré avec l'UICN pour améliorer la gouvernance mondiale de la biodiversité. Avec ce nouvel accord, ce travail prend de l'importance et va impliquer de nouveaux partenaires. Avec le soutien du comité français de l'UICN, qui promeut l'expertise française dans les discussions internationales, les projets de l'Accord-Cadre vont mobiliser des **chercheurs**, comme au sein de l'IDDRI, du CIRAD ou de la Tour du Valat, des partenaires institutionnels, comme le **réseau diplomatique** français, ou le « Leading Group » (groupe informel de pays travaillant sur les financements innovants dont le secrétariat est hébergé par la France) ou des **ONG** (notamment actives en matière de droit environnemental et de développement durable).

Groupe de femmes réalisant une cartographie de territoire illustrant la mobilisation des connaissances traditionnelles nécessaire

00 3 32 20

-7

2 9292

1-33-00002

De nombreux partenaires financiers, autres que les signataires de l'Accord-Cadre contribuent aussi à la mise en œuvre de ces activités comme la Banque Mondiale, le Fonds pour l'Environnement Mondial, Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, des Fondations privées...